

Extrait du rapport du séminaire LGBTIQ de 2016

Questions à Trans/Intersex

Introduction par Alice (Portugal)

Tout d'abord, je dois commencer par dire que cette intervention se fait du point de vue d'une personne blanche du Nord. Je pense que c'est pertinent de le dire parce que mon discours a été façonné par mon expérience, qui aurait été différente si je me situais ailleurs dans le spectre de l'oppression. Nous devons nous efforcer de décoloniser nos pensées et nos discours, et travailler pour que nos discours et nos pratiques ne perpétuent pas le colonialisme. Je considère qu'il est essentiel de me rappeler d'où je viens exactement, quels privilèges je possède et quelles limites cela apporte à ma compréhension du monde.

La plus grande partie de cette intervention consistera en l'analyse des pratiques discursives cissexistes et transphobes et de la nécessité de les combattre (surtout au sein de la communauté queer).

Définitions :

Cissexisme - La structure systémique de l'oppression qui considère les corps et les identités cis comme la norme, les privilégiant ainsi.

Transphobie - Conséquence du cissexisme : la structure qui considère les corps et les identités trans comme en quelque sorte "erronés", s'efforçant donc de les corriger et/ou de les supprimer.

Pour ce qui est de la terminologie trans :

J'ai un problème avec le terme "transsexuel" : c'est un mot médical, qui perpétue le pouvoir médical sur les corps trans. Certaines personnes transgenres peuvent le prétendre, et je respecte cela, mais en général, nous devrions utiliser le mot trans lorsqu'il s'agit de personnes trans.

Analyser le discours dans des contextes féministes :

En ce qui concerne les droits reproductifs, les mouvements féministes, lorsqu'ils abordent les revendications liées à l'utérus (comme l'avortement ou PMA), ont tendance à catégoriser les sujets politiques de cette lutte comme des "femmes". Cette pratique discursive perpétue la transphobie symbolique de deux façons :

- L'utilisation du mot "femme" (dans ce contexte ou d'autres) pour signifier "femme cis" naturalise l'idée que les femmes transgenres ne sont pas des femmes "réellement".

- L'utilisation du mot " femme " pour signifier " personnes ayant un utérus " est transphobe envers les individus trans assignés femmes à la naissance (AFAB), les excluant de la lutte pour les droits reproductifs.

A titre d'exemple pratique : Le Portugal a récemment adopté une loi sur la PMA. La lutte pour cette loi s'est construite sur ce discours binaire qui exclut l'homme trans et les personnes non binaires avec

utérus parce qu'il parle de "PMA pour toutes les femmes". La loi votée mentionne "PMA pour toutes les femmes". Par conséquent, les personnes assignées femmes dont l'utérus fonctionne bien et qui ont changé leur marqueur légal de genre en "Homme" et qui souhaitent accéder à la PMA sont facilement exclues légalement en raison du texte cissexiste de la loi.

Nous devons créer un discours trans inclusif sur les droits reproductifs.

Tout au long des débats de ce séminaire, j'ai entendu le mot "femmes" utilisé à la fois pour signifier "femmes" et pour signifier "femmes cis". Nous devons dire exactement ce que nous voulons dire ; ce genre de pratique du discours a des conséquences négatives. Ne naturalisons pas les identités, libérons-les plutôt.

Sur la loi portugaise sur l'identité de genre

Jusqu'en 2011, les procédures légales concernant l'identité de genre étaient similaires à la norme de nombreux pays (stérilisation forcée, chirurgie génitale et preuve de celle-ci, procédures légales et l'accord d'un juge) afin de changer légalement son marqueur de genre.

En 2011, le Portugal a adopté notre "Lei da Identidade de Género" (loi sur l'identité de genre), considérée comme très progressiste à l'époque, même à l'échelle internationale. C'était la première loi au monde qui n'exigeait aucune intervention hormonale ou chirurgicale pour changer votre marqueur légal de genre.

Tout ce que la loi exige pour ce changement est un diagnostic de "dysphorie de genre". Il s'agit en soi d'un problème qui maintient la pathologisation (et par conséquent le pouvoir médical) sur les corps trans.

J'ai travaillé avec le Bloc de Gauche, pour créer une proposition de mise à jour de la loi sur l'identité de genre, construite sur la base de l'autodétermination et de la dépathologisation. Je me concentrerai sur les difficultés techniques et juridiques que nous avons rencontrées dans ce processus.

Il était facile d'inscrire la dépathologisation et l'autodétermination dans la loi. Cependant, la tentative de détruire le binaire dans ce contexte a été très difficile.

Exemple de binaire dans le contexte juridique portugais (en utilisant un exemple lié à l'assurance maladie) :

Un de mes amis trans voulait une hystérectomie. Il a subi une hystérectomie dans le secteur privé de la santé. Son assurance lui permettait de faire valoir que l'ablation était liée à des douleurs utérines (qui existaient), donc l'assurance le couvrait.

Cependant, un problème est apparu, car cette chirurgie (qui est classée comme " gynécologie ") a été marquée spécifiquement comme quelque chose concernant les personnes marquées comme " femme ". Comme cet ami avait déjà changé de statut juridique, il a été classé légalement comme "mâle". L'assurance a refusé de couvrir les coûts de la chirurgie parce que son assurance était une assurance

"masculine". Grâce à une bataille juridique, il a été en mesure de forcer la compagnie d'assurance à couvrir les coûts.

Il existe une loi portugaise sur la désignation des nouveaux-nés qui stipule spécifiquement que " le nom ne peut laisser aucune ambiguïté quant au sexe de l'enfant ". Elle est accompagnée de deux listes de noms autorisés, "mâle" et "femelle". En raison de ce règlement, il nous a été terriblement difficile de conceptualiser la possibilité d'ajouter un troisième marqueur de genre.

La loi que nous essayions d'écrire sans spécification du sexe, n'était pas compatible avec l'ensemble du système juridique portugais (parce qu'elle est construite sur une notion binaire de genre, qui est spécifiquement incrustée dans la loi).

Nos exigences ont fini par se concrétiser :

- Accès gratuit au changement de nom et au marqueur de genre.
- Nul ne peut être contraint de subir une intervention non désirée, qu'elle soit hormonale ou chirurgicale.
- Toute personne qui souhaite avoir accès à une intervention, qu'elle soit hormonale ou chirurgicale, a ce droit.
- Cette loi est accessible à toute personne résidant au Portugal. C'est-à-dire que les résidents qui n'ont pas la nationalité portugaise ne peuvent pas changer de nom et/ou de sexe dans les papiers légaux du pays d'origine, mais ils peuvent accéder aux traitements médicaux et au changement de nom et de sexe dans leurs papiers de résidence. (malheureusement, cette loi ne pourra probablement pas s'appliquer à ceux qui ne sont pas " légalement " dans le pays).
- La loi ne mentionne que les "personnes", et non les "femmes" ou les "hommes".
- Interdiction des chirurgies forcées sans consentement pour les enfants intersexués.

Introduction par Vreer (Pays-Bas)

Dans cette introduction, je veux donner un aperçu concis de certaines questions importantes dans les luttes trans* à travers le monde, en mettant l'accent sur l'Europe, mais surtout sur les Pays-Bas. La raison pour laquelle je vais donner des éléments sur le monde est d'essayer de donner une vue d'ensemble. Les camarades de différentes régions seront plus au courant de la situation dans leur région. Les gens de différentes régions ont des problèmes différents ; souvent, mes problèmes ne sont pas directement les vôtres et vice versa. D'un autre côté, il y a beaucoup de choses qui nous relient et les trans* sont universellement - dans toutes nos différences - parmi les groupes sociaux les moins valorisés. Nous sommes parmi les groupes les plus persécutés et tués avec le moins de ressources. C'est seulement dans certaines régions du monde que nous pouvons nous organiser : les Amériques, l'Europe, l'Afrique du Sud-Est, certaines parties de l'Asie de l'Est et du Sud. Les facteurs qui influencent ce phénomène sont le développement économique, le fondamentalisme religieux, la répression politique, les guerres, la

violence civile, l'hétéro patriarcat, les agendas locaux, les intérêts impérialistes (qu'ils soient simplement politiques ou matériels).

Jusqu'à présent, nous savons qu'environ 2 200 personnes trans* ont été tuées depuis 2009. Mais c'est le sommet de l'iceberg parce que la carte ne contient qu'une faible quantité d'informations provenant de certaines régions. Au-delà de ça des questions se posent : comment compter ? Qui compter ? Est-ce que la folle noire qui se considère comme gay compte comme gay ou comme trans ? De toute façon est-ce qu'ils sont visibles ? Et ceux d'entre nous qui n'ont pas d'autre choix que de rester cachés, en tant qu'homosexuels, homosexuels ou pas même cela ?

Il n'y a pas de mouvement global unifié trans*, pas même un mouvement « LGBTI ». Il y a quelques organisations qui travaillent sur les droits LGBTI, comme ILGA (L'association internationale gay et lesbienne) et ses antennes régionales, GATE (Action globale pour l'égalité trans) sur les questions trans* et inter*, ARC International. TGEU (Transgenre Europe) dans la région. Et aussi Amnesty, HRW, Outright Intl qui se battent tous sur un niveau global, sur la question des droits humains, centrée sur l'ONU. Ainsi, ils étaient sur le terrain des ONG derrière l'Expert indépendant sur les violations des droits de la SOGIE (Orientation sexuelle. Identité de genre et expression) qui sera nommé pour trois ans. Sur le terrain des ONG, au moins quelques antennes de l'ILGA sont actives au niveau politique régional pour essayer d'élever les niveaux de protection pour des raisons de BRIE (Corps, Relation, Identité, Expression), principalement ILGA Europe, Pan Afrique ILGA de nos jours. De l'ILGA Amérique du Nord, on entend peu de choses et l'ILGA Asie semble faire surtout du renforcement des capacités régionales. Comme ILGA-Europe et TGEU. Bien que ces derniers s'engagent intensivement dans le plaidoyer également.

Grâce aux succès que nous avons à plusieurs niveaux diplomatiques et au manque de succès et de financement pour d'autres, le débat sur les droits humains des personnes queers, les luttes queer ce qui est inclus dans un « nous » collectif et universel, dont les corps comptent, dont les luttes sont éligibles (Butler), n'avance pas beaucoup au-delà du débat académique.

Là où il y a une sorte de lutte mondiale, c'est parce que les problèmes ont une dimension mondiale. Comme la lutte pour le remplacement des questions d'identité de genre dans la Classification internationale des maladies de l'OMS, cela doit changer dans les deux années à venir. Ou comme mentionné plus tôt, l'attention structurelle pour la discrimination et la violence LGBT au niveau de l'ONU. L'intersexualité ne fait pas vraiment partie de cette lutte, mais d'un autre côté, les militants intersexués sont très bons pour utiliser les organes de traités de l'ONU à leur avantage : La France a reçu trois gifles cette année (CAT, CRC et CEDAW, traité sur les droits de l'enfant et convention sur les droits de la femme), d'autres ont été giflés par l'UNCAT, le comité anti-torture ou même la CDPH, traité sur les droits des personnes handicapées. De plus, la lutte contre les réactions conservatrices et religieuses est une lutte mondialisée. Alors que chaque région a droit à un mouvement de réaction spécifique, la droite fait maintenant progresser fortement son programme réactionnaire chaque fois qu'elle le peut.

Quand je commence à regarder l'Europe - les 49 pays du Conseil de l'Europe, la situation est très diverse. Il s'agit de questions telles que le développement économique, la volonté politique, la force des mouvements nationaux, l'enracinement de la trans-homophobie, la force de l'influence de la religion sur

la politique, le développement de la lutte pour les droits sexuels et les droits des femmes. Soyons clairs : il n'y a nulle part où les personnes trans* sont en sécurité, aucun pays sur terre n'est absolument sûr. Les Pays-Bas ont connu quatre meurtres, dont deux assassinats au cours des dix dernières années. Le Royaume-Uni, qui a été le premier pays à abolir la nécessité d'interventions médicales somatiques comme condition de la reconnaissance légale du genre dans le binaire du genre en 2004, est un pays extrêmement transphobe. Malte a la meilleure législation en Europe depuis environ un an, mais quand on est un réfugié noir et trans, la vie est encore compliquée.

Le Conseil de l'Europe - créé en tant qu'organisation de défense des droits de l'homme de l'après-guerre - a comme meilleur outil la Cour européenne des droits de l'homme avec la Cour européenne des droits de l'homme comme défenseur, mais les lois les plus importantes pour les transgenres se situent pour une grande partie en dehors de la juridiction du Conseil : le droit personnel et le droit de la famille. La Cour européenne des droits de l'homme ne progresse que très lentement en matière de respect de la vie privée et de non-discrimination, car les magistrats accordent aux pays beaucoup d'espace d'interprétation. En outre, ses moyens d'application sont plutôt faibles. Ce n'est qu'après la deuxième période de non application que les amendes peuvent être infligées et l'on est très hésitant à cet égard, même si l'UE est pire en raison de l'unanimité requise. Les choses politiques sont assez lentes et souvent, seules les mesures non applicables sont adoptées. Mais nous recevons toujours de brillantes résolutions de l'APCE, le Parlement européen soutient les droits des trans*. Comme dans beaucoup d'endroits, vous pouvez obtenir le parlement de notre côté, mais le gouvernement n'est pas vraiment intéressé.

Les tentatives d'effacer les transgenres de la législation sur les droits de l'homme, ainsi que l'orientation sexuelle et l'identité de genre sont légion de nos jours et les réactions négatives ciblées doivent absolument être traitées avec fermeté et rapidité. Depuis 2009, les militants se rassemblent pour lutter au niveau régional contre la réaction, mais celle-ci n'en est que plus forte et nous ne semblons pas être en mesure de la contrer efficacement. Cela a peu avoir avec les arguments et tout avoir avec le pouvoir diplomatique et financier des plus grands protagonistes de la réaction qui n'ont pas assez d'un contrepois financier et diplomatique de la part des pays qui le peuvent.

En Europe, les luttes trans* sont principalement nationales, pour une législation décente de reconnaissance du genre et des protections légales contre la violence et la discrimination. 60% des femmes trans dans l'enquête de l'Agence des droits fondamentaux sur les trans* en Europe font état de harcèlement sur le lieu de travail. Protections ou non. Selon les pays, les questions les plus urgentes sont la reconnaissance juridique du genre - de plus en plus, y compris les options "3^e genre", la protection contre la discrimination fondée sur le genre, la protection contre la violence (de la société civile ou de l'État), une législation antidiscriminatoire appliquée, l'accès à des soins de santé de bonne qualité et sans jugement ni préjudice (général et de transition). Les transgenres semblent être le seul groupe en Europe soumis à une stérilisation légalement prescrite et imposée par l'État, dans 15 des 28 pays de l'UE. Et il y a encore des pays avec des mesures tout à fait absurdes avec six semaines de quarantaine psychiatrique, comme en Ukraine. De plus en plus de pays envisagent d'adopter le modèle suédois sur le travail du sexe ou d'interdire le travail du sexe de toute façon.

Je vois une influence plus forte des mouvements trans* et LGBT sur les gouvernements au niveau européen (UE et Conseil de l'Europe), ce qui se traduit par de meilleures politiques pour les personnes trans* et les personnes LGBT en général. ILGA Europe et TGEU commencent vraiment à faire leur travail dans une perspective intersectionnelle. ILGA plus prudemment que TGEU il semble. Dans le lecteur, vous trouverez un discours récent de TGEU ED Julia Ehrt qui l'indique. Néanmoins, il faudra plusieurs années avant que TGEU puisse en prendre conscience. Avant que trans* ne devienne notre spécialité et que nous nous prononcions aussi directement contre la politique réactionnaire du logement et des travailleurs.

Des développements similaires ne se produisent pas encore aux Pays-Bas. Ici, la politique trans* s'engage surtout avec l'État et la société civile. Obtenir de meilleures procédures légales de reconnaissance du genre, une meilleure situation de l'emploi (40% de non- ou sous-emploi) et une protection contre la discrimination.

L'autre problème est d'obtenir une bonne transition avec l'accès aux soins de santé. La Clinique de l'Identité de Genre que nous avons ici est arrogante et n'écoute pas les utilisateurs. Les longs temps d'attente sont un phénomène familier et les prestataires sont connus pour être cliniquement sceptiques à l'égard des identifications non binaires. L'assistance médicale est disponible dans une mesure limitée, principalement pour les 'transsexuels' (migrants de genre). La clinique du genre d'Amsterdam s'efforce de créer un oligopole et ne respecte pas suffisamment les droits des patients. Grâce à la médicalisation (historiquement) précoce, il n'y a pas beaucoup d'autonomie trans ou de conscience radicale.

QTI Les personnes racisées sont doublement invisibles aux Pays-Bas : dans leurs propres communautés ethniques et dans la société blanche dominante. D'autres problèmes majeurs incluent : la violence contre toutes les personnes LGBTIQ (physique, sociale et psychologique) ; le racisme énorme parmi les personnes LGBTIQ blanches contre QTPOC et l'islamophobie généralisée ; la discrimination sur le marché du travail ; l'invisibilité des queers et des personnes non conformes au genre. Tous ces problèmes sont aggravés par une question de classe. Ils sont en train de commencer leur propre émancipation et la plupart du temps à un niveau assez bas. Plutôt a-politique, plus au niveau de l'auto-assistance, assez subalterne. Certains QTPOC naviguent dans les systèmes seuls ou avec leur propre communauté et sont plus actifs avec d'autres problèmes de queer et de racialisation.

En dehors d'une petite scène queer, les questions de justice sociale qui se recoupent sont négligées par le mouvement aux Pays-Bas. Queer est petit avec quelques événements par an, comme un mois du racisme et le festival Queeristan. Pour une véritable lutte queer qui respecte ses groupes constitutifs, il est essentiel que les cisqueers commencent à adopter une attitude féministe et antiraciste de remise en question de leurs pratiques personnelles et sociales. Pour obtenir une certaine efficacité, nous aurions besoin de quatre à six Queeristans par an (où il y a beaucoup d'introspection et de dialogues) et le recrutement toujours nécessaire. Et ils devraient déboucher sur un large mouvement radical.

Introduction par Loé (France)

Cette session concerne également les personnes intersexuées, c'est-à-dire les personnes nées avec des caractéristiques sexuelles, primaires, secondaires, biologiques, génétiques, qui ne sont pas conformes

aux normes binaires de sexes reconnues par la profession médicale. Je passerai brièvement en revue le concept d'identité politique, puis j'expliquerai certaines réalités intersexes, et enfin je reviendrai sur les luttes actuelles et leur relation avec d'autres luttes.

Identité politique :

Il est important de commencer par revenir à la notion d'identité politique parce que c'est un concept qui est souvent retiré lorsqu'on parle de questions intersexes.

Je suis membre de l'Organisation internationale de l'intersexualité, le principal réseau international de personnes intersexuées.

Qu'est-ce que je veux dire quand je dis qu'intersexe ou intersexe n'est pas en soi une identité ? Ceci est lié à la définition d'une identité politique. Si je suis homosexuel, ou blanc, c'est une identité politique, parce que ces critères - notre orientation sexuelle et nos niveaux de mélanine - ont un sens dans notre système social. Ils travaillent au-delà de leur réalité physique, au niveau politique - social, économique, symbolique, psychologique..... Cela semble probablement évident, mais il est toujours utile de se rappeler : ces valeurs arbitrairement attribuées sont créées et tenues pour légitimer l'oppression et l'exploitation par lesquelles certains groupes sociaux reçoivent des avantages matériels aux dépens d'autres groupes.

Ainsi, une identité politique est une identité qui fonctionne politiquement, c'est une caractéristique que nous considérerons comme pertinente pour créer de la discrimination, de l'oppression ou de l'exploitation. C'est aussi un point de départ pour les luttes, puisqu'il s'agit d'une situation d'oppression collective.

Tout comme l'intersexualité. L'intersexualité, contrairement à ce que beaucoup voudraient vous faire croire, n'est pas un problème en soi. Le manque d'adéquation aux normes de critères pour les deux sexes ne pose problème que pour les deux sexes dans la mesure où la société établit le sexe et attribue des normes de critères. En soi, l'intersexualité n'est pas un problème médical et ne nécessiterait pas de traitement spécifique.

En résumé : l'intersexuation est une identité politique parce qu'elle découle d'un système d'oppression : le système hétéropatriarcal. Ce système, comme nous le savons, est l'appropriation du corps et du travail du groupe social des femmes par le groupe social des hommes. Il est donc clair qu'il est absolument nécessaire de décider (pour ainsi dire) entre ce qu'est un homme (à favoriser) et ce qu'est une femme (à opérer). La zone grise que représentent les personnes intersexuées est un rappel constant que l'hétéropatriarcat n'est absolument pas une construction naturelle et biologique, mais une construction sociale. Il est donc nécessaire, dans une vision hétéropatriarcale, de tracer la ligne.

C'est là que se trouve le cœur de l'oppression de l'intersexuation. Efforts continus et violence extrême pour nous assigner à l'un ou l'autre sexe, pour maintenir le mythe du genre binaire complémentaire et hiérarchique. Donc, je le répète : l'intersexuation est une identité politique, pas une condition médicale.

2. Réalités intersexes

Il serait particulièrement erroné de considérer l'intersexuation comme une condition médicale, alors qu'il s'agit d'une construction sociale, parce que le terme est en fait un terme générique. C'est-à-dire qu'il rassemble des réalités très différentes. La première chose à souligner est qu'il est important que les personnes non intersexuées (dyades) n'utilisent pas le terme "hermaphrodite". Chez l'homme, il n'y a pas de cas d'hermaphrodisme, c'est-à-dire qu'une personne ayant deux organes génitaux "complets" différents a produit deux types de gamètes différents.

Pour comprendre ce qu'est l'intersexuation, nous devons commencer par examiner ce qui définit le genre dans la médecine contemporaine. Il y a plusieurs critères : les organes génitaux externes, visibles à la naissance ou qui se développent ensuite dans l'enfance et l'adolescence, et les caractéristiques sexuelles internes, secondaires : seins, construction, cheveux... Hormone niveaux, en raison de l'activité différente ou l'inactivité de certaines glandes, qui peuvent affecter d'autres organes, puis les chromosomes.

Il peut y avoir des variations dans chacun de ces niveaux ou plusieurs à la fois. La caractéristique de l'intersexuation est que ces variations sont congénitales, c'est-à-dire qu'elles sont incluses dans notre corps et ne sont pas causées par la prise délibérée d'hormones ou d'opérations. On estime qu'il y a 2% de personnes intersexuées dans la population mondiale. Ce chiffre désigne les personnes identifiées comme telles par la profession médicale. Selon une étude allemande menée par une équipe médicale de 2005 à 2007, 81% d'entre eux subiront une ou plusieurs opérations.

Bien sûr, nous sommes plus de 2%. Il y a des personnes qui ne sont pas identifiées par l'établissement médical ou parce qu'elles ont subi des opérations qui ne sont pas explicitement liées à des conditions intersexes (y compris les chirurgies sur les organes sexuels). Dans la classification médicale, depuis 2006, nous sommes classés parmi les "Troubles du Développement Sexuel". Cela signifie que nous sommes considérés comme des patients, alors que notre corps n'est pas moins sain que les autres. Le résultat direct est parfois eugénique (avortement sélectif), et pour ceux qui vivent le "traitement médical" de nos "pathologies".

Concrètement, cela signifie des tests extrêmement nombreux et invasifs, des mutilations génitales ou même des chirurgies plus invasives pour enlever des parties de nos organes génitaux, des traitements hormonaux soudains à base de testostérone ou d'œstrogène et de progestérone pour transformer notre corps afin de le rendre conforme aux normes. Ce sont souvent ces "traitements" qui nous causent le plus de douleurs et de problèmes de santé.

Ces procédures sont généralement effectuées avant l'âge adulte (en ce qui concerne la naissance, le développement de l'enfance et la puberté), ce qui signifie qu'il est peu probable qu'une personne intersexuée ait donné son consentement éclairé - et je répète qu'il n'y a pas d'urgence ou de nécessité médicale - et que leurs parents/eux-mêmes ont souvent peur des médecins.

D'autres discriminations entrent en jeu : pour la naissance ou l'adoption, pour le sport....

Enfin, le fait que pour certaines personnes et certains d'entre nous, nous sortons évidemment du genre binaire provoque une stigmatisation, un rejet social, des difficultés professionnelles, émotionnelles, etc.

Il faut tenir compte de tout cela pour comprendre les niveaux très élevés de dépression, d'anxiété, de faible estime de soi, de difficulté à avoir une vie émotionnelle et sexuelle satisfaisante, d'isolement social, de suicide, de frapper les personnes intersexuées. Être traité comme un monstre, un "monstre" depuis l'enfance ou l'adolescence, lorsque nous construisons nos identités, n'est jamais anodin.

Un autre élément à garder à l'esprit est que même si nos corps ne reflètent pas le binaire attendu, nous sommes toujours éduqués dans ce système et on nous a assigné une identité de genre "homme" ou "femme". Ce fait est utilisé comme un argument pour la mutilation par ceux qui prétendent se soucier de notre bien-être et de notre correspondance au type que nous avons assigné. C'est un raisonnement circulaire : parce qu'une fille est censée avoir des rapports sexuels comme ça, nous devons transformer le sexe de cet enfant pour qu'elle soit une fille. C'est absurde, malhonnête et criminel.

Il inclut donc le problème de l'entreprise et de l'assignation légale du genre : les personnes intersexuées qui changeraient plus tard leur genre légal se trouvent confrontées aux mêmes difficultés que les transgenres.

Enfin, la dernière question est importante pour les réalités intersexes : celle de nos orientations sexuelles et de nos identités de genre. L'expérience commune de l'intersexuation est l'invalidation médicale de leur corps et de leur sexe, alors peut-être qu'il est plus rare (pas de statistiques, c'est une interprétation purement empirique) que nous nous sentions à l'aise et légitimes dans le genre qui nous est assigné - peut-être que nous sommes moins souvent cisgenre. Je vous renvoie à l'article Hida Vioria et Dana Zzyym. Quant à l'orientation sexuelle, elle semble aussi diversifiée dans nos rangs qu'ailleurs.

3. Lutte et liens avec d'autres luttes

La spécificité de la lutte des personnes intersexuées est la relation avec la transformation non consensuelle de nos corps. C'est pourquoi nous jugeons souvent l'évolution des droits des intersexes sur la base des lois sur les mutilations génitales infantiles. Ainsi, c'est maintenant que Malte est un leader avec sa loi d'avril 2015 sur l'identité de genre, les caractéristiques de l'expression de genre et le sexe qui rend illégale toute chirurgie basée sur des facteurs sociaux (et non médicaux). Il convient également de noter que l'option du "troisième sexe" telle qu'elle est parfois proposée n'est pas considérée comme satisfaisante si elle est rendue obligatoire pour les enfants intersexués. C'est aussi la raison pour laquelle il y a une dimension internationale et internationaliste assez forte dans l'activisme intersexuel.

Nos réseaux sont encore faibles : c'est principalement OII (organisation internationale de l'intersexualité, qui est divisée par zones géographiques (Francophonie, hispanophone, USA, Afrique du Sud, Chine, Australie, Philippines, Europe, Belgique, Scandinavie, Italie, Allemagne, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Autriche...), le degré de structure est très variable et principalement exploité dans le réseau. Nous avons aussi l'International Intersex Forum Douarnenez, chaque année en juin, et l'International Intersex Forum soutenu par l'ILGA. Nous nous appuyons également sur les recommandations explicites contre la mutilation des personnes intersexes établies par le Comité des Nations Unies contre la torture et les traitements inhumains et le Haut Commissaire aux droits de l'homme.

Enfin, nous voyons que les questions intersexes s'articulent avec d'autres luttes et d'autres questions importantes. Sur le plan médical, sur le plan du consentement, ils concernent les luttes pour les droits des patients, les personnes handicapées, le concept de "corps sain" et le concept de "santé mentale". Sur le plan juridique, en ce qui concerne l'État, ils sont liés à la lutte des transgenres pour changer d'état civil sur demande et pour supprimer toute mention du genre sur les documents officiels. Dans les domaines de la famille et de l'éducation, ils sont liés à l'oppression des enfants. Incidemment, ils sont également liés aux luttes environnementales car les perturbateurs endocriniens peuvent jouer un rôle important pour l'intersexualité. Enfin, d'un point de vue général et théorique, elles sont étroitement liées au féminisme et à l'abolition des genres hétéropatriarcaux.

Il y a donc trois questions qui pourraient être discutées :

Quelle est la situation de l'intersexuation dans les différents pays et quelle est leur relation avec les mouvements et luttes LGBT ?

Comment la situation de l'intersexuation peut nous aider à repenser le sexe et le genre et en quoi cela est-il politiquement utile ?

Comment votre organisation pourrait-elle être impliquée dans les cadres intersexes, en particulier à l'échelle internationale ?